

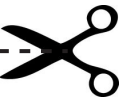
Plan de Stérilisation des Chats Errants

Une campagne de stérilisation des chats errants a été mise en place par le Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire, de la Mobilité et des Transports, des Aéroports et du Bien-être animal et à laquelle adhère la Commune de Ramillies.

Celle-ci s'étalera de décembre 2016 à octobre 2017. Toute personne concernée par la problématique des chats errants peut venir chercher une cage à la maison communale auprès de Madame Sylvie Wilmotte (081 / 43 23 59) ou utiliser sa propre cage.

Les animaux capturés pourront être déposés au cabinet d'un des médecins vétérinaires mentionnés ci-dessous, sur rendez-vous et accompagnés du formulaire en annexe dûment complété. Après l'opération, le déposant reprendra l'animal afin de le reconduire sur son lieu de capture.

- Dr MATTART Bertrand - 6, rue Saint-Joseph à 1315 Glimes (Incourt) - 0477 / 455 191
- Dr MASSON Philippe - 84 A, avenue des Déportés à 1367 Ramillies - 0478 / 999 305
- Dr BECKERS Vincent - 16, rue de la Gare d'Hédenge à 1367 Ramillies - 0475 / 591 783
- Centre Vétérinaire - 118, chaussée de Charleroi à 1370 Jodoigne - 010 / 81 48 95
- Dr STILMAN - LEDOUX Monica - 16, rue de Laloux à 1367 Ramillies - 0491 / 598 927
- Centre Vétérinaire - 118, chaussée de Charleroi à 1370 Jodoigne - 010 / 81 48 95



Formulaire d'accompagnement des chats errants

Je soussigné,

Mr / Mme :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Contact (tél / e-mail) :

Certifie avoir capturé un mâle errant / une femelle errante non identifié(e)
provenant de :

Description du chat (robe, âge approximatif, ...)

L'animal a été reconnu errant et stérilisé par le vétérinaire repris ci-dessous. Remis à l'association en vue d'une remise sur le territoire de sa capture ou placé dans la chatterie de l'association en vue d'une adoption.

Signature de l'association ou du particulier

Nom, prénom, signature et cachet
du vétérinaire